

# Je n'ai toujours pas reçu mon solde de tous comptes

Par naiminou, le 22/01/2008 à 08:51

Bonjour,

J'ai été embauché le 5 novembre 2007 par une société de services, et j'ai mis fin à ma période d'essai le 9 janvier 2008. Mon ancien employeur ne m'a toujours pas envoyé mon solde de tous comptes et fait trainer la situation. Il m'a répondu à mon premier mail en me disant que je recevrai mon stc en fin de semaine derniere malgrè ma proposition de venir le chercher mais rien et malgrè mes relances par mails qui restent sans retour, je n'ai toujours rien reçu. Je souhaiterais savoir quels sont mes droits ? Puis-je déposer un recours ?

Merci de vos réponses

### Par menaud, le 05/02/2008 à 23:23

bonjour,

votre période d'essai se termine le 9 janvier 2008.

Il n'y a pas vraiment de délai pour que l'employeur vous fournisse votre stc. Mais ci celà tarde de trop, je vous conseille de le relancer par lettre recommandée et si toujours pas de réponse, allez voir un conseillé des prud'homme il se ra vous dire quoi faire. cordialement

### Par menaud, le 05/02/2008 à 23:23

bonjour,

votre période d'essai se termine le 9 janvier 2008.

Il n'y a pas vraiment de délai pour que l'employeur vous fournisse votre stc. Mais ci celà tarde de trop, je vous conseille de le relancer par lettre recommandée et si toujours pas de réponse, allez voir un conseillé des prud'homme il se ra vous dire quoi faire. cordialement

# Par grumman f14, le 06/02/2008 à 17:40

## bonjour

je viens de prendre connaissance de votre probleme il faut savoir quand sont virés vos salaires si ce le 5 ou le 15 du mois si c le ca son est dans les temps vous recevrez vos documents par courriers ou bien ils arriveront directement chez votre ex employeur dans ce cas la il vous fera signe votre solde tout compte a ce moment la patiente sinon jusqua la fin du moi et la courrier ar comme le disait menaud cordialement grumman f14